

Le Bulletin des Agriculteurs

VOL. 4 No 3

Montréal, 25 Jan. 1919



Journal Hebdomadaire

1-8



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le ministère de l'Agriculture est dans notre province l'agent d'avancement agricole le plus efficace, le mieux outillé, le plus important, le mieux établi qu'il y ait.

Trop de gens des classes rurales le méconnaissent ; trop de gens des classes dirigeantes l'ignorent.

C'est le ministère le plus important de tous, celui qui devra avoir à sa disposition les plus puissants moyens financiers—puisque'il active l'industrie la plus importante de toutes.

Le ministère de l'Agriculture est le placement le plus sûr qu'ait la nation.

Il faut que tous les citoyens de cette province et, naturellement, d'une manière toute spéciale, les cultivateurs sachent bien que la sauvegarde et l'avancement des intérêts agricoles de cette province sont confiés à ce ministère ; que rien ne se fait en matière de progrès qui n'ait été suivi ou encouragé par lui ; que ses fonctionnaires, ses agronomes et ses experts sont absolument au service des classes rurales et que dans toutes les branches de la pratique agricole ils peuvent donner des directions éclairées et profitables ; que les municipalités prospères, comme les individus, sont celles qui ont demandé et suivi les méthodes par eux préconisées ; que les différents services dont se composent le ministère suscitent, surveillent, stimulent, guident, défendent et encouragent moralement et financièrement les initiatives agricoles de notre province, qu'elles soient publiques ou privées.

Le Ministère de l'Agriculture.

"LE BULLETIN DES AGRICULTEURS"

ORGANE DE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

**REVUE DU MARCHÉ — COOPERATION — CULTURE PRATIQUE —
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIÈRE — AVICULTURE —
APICULTURE — ACTUALITES AGRICOLES**

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 65, rue William, MONTREAL

Adresser toute correspondance au " Directeur du Bulletin "

ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées..... \$0.50 par an.
Non Sociétaires..... 1.50 " "

TARIF DES ANNONCES :

Pour $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou 1 page : demander conditions au " Directeur ". Pour petites annonces : 50c pour chaque insertion de 25 mots ou moins ; 1 cent par mot additionnel.

Toute annonce sujette à l'approbation du " Directeur ".

Vol. 4

Montréal, le 25 Janvier 1919

No 3

SOMMAIRE

	PAGES
Marché	2-3
Editorial— <i>La baisse du marché aux viandes</i> , AUG. TRUDEL.....	4
Industrie laitière— <i>Pour l'avancement de l'industrie fromagère, la compétence du fabricant est d'importance primordiale</i> , E. BOURBEAU	5
La Basse Cour— <i>Une visite aux poulailliers de la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa</i> , RAOUL DUMAINE.....	9
Causerie Agricole— <i>Théorie et fabrique</i> , FERD. LAROSE.....	7
Propos et Commentaires— <i>Quelques ruses de maquignon</i> , A. LETOURNEAU	8
Revue de Presse— <i>Coupures et Commentaires</i> , L'HOMME QUI LIT.....	9
Chronique Agricole— <i>Faut savoir attacher sa charette</i> , A. LETOURNEAU...	10
Les Potins agricoles— <i>Rumeurs journalistiques</i> , " " "	11
Economie Rurale— <i>Tous les sols....les terres fortes</i> , A. DESILETS B.S.A....	12
Le marché des pores vivants— <i>Des renseignements dont il importe de tenir compte</i>	13
Notes, petites annonces, etc.....	14

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

Semaine du 25 Janvier

BEURRE

No. 1.....	54c
No. 2.....	53c

Marché stationnaire.

FROMAGE

Blanc No 1.....	24¾c
" No 2.....	24¾c
" No 3.....	23¾c
Coloré No 1.....	24¾c
" No 2.....	24¾c
" No 3.....	23¾c

La commission prend encore les quelques lots qui sont expédiés.

OEUFS

Strictement frais.....	59c
" Petits frais ".....	54c
No 1.....	50c

Marché faible. Nous conseillons à ceux qui ont des œufs frais de les expédier immédiatement.

SIROP D'ERABLE

En canistres de ¼ ou 1 gallon impérial :

No 1.....	\$1.75
No 2.....	1.65
No 3.....	1.55

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus :

No 1.....	\$1.55
No 2.....	1.45
No 3.....	1.35

SUCRE D'ERABLE

No 1.....	26¾c
No 2.....	26c
No 3.....	25c

Aucun changement dans les prix.

MIEL

Marché plus faible et à la baisse, la demande est nulle.

FEVES

Blanches No 1 (triées à la main).....	8c la livre
" No 2.....	7c la livre
" No 3.....	5½c la livre
Jaunes et autres variétés No 1.....	6¾c la livre
" " " No 2.....	6c la livre
" " " No 3.....	5c la livre

Marché à la baisse.

LAINE

Lavée No 1.....	66c la livre
" No 2.....	65c la livre
" No 3.....	63c la livre
Non lavée No 1.....	42c la livre
" No 2.....	41c la livre
" No 3.....	39c la livre

Le marché continue d'être à la baisse. La demande est nulle.

VOLAILLES ABATTUES

POULETS

Extra choix.....	39c
Choix.....	37c
No 1.....	35c
No 2.....	32c
No 3.....	29c
Rebuts.....	19c

POULES

No 1.....	31c
No 2.....	29c
No 3.....	25c
Rebuts.....	20c
Coqs.....	18c

DINDES

No 1.....	41c
No 2.....	39c
No 3.....	37c

OIES

No 1.....	27c
No 2.....	26c
No 3.....	25c

Marché ferme.

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant le semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

PIGEONS VIVANTS

Le couple.....35c

LAPINS VIVANTS

Lapins.....\$1.00 à \$1.50 le couple

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1.....22c

No 2.....20c

No 3.....18½c

No 4.....16c

Marché ferme.

PORCS ABATTUS

Marché tout-à-fait inactif et indécis. Voir remarque à ce sujet à la page des notes.

AGNEAUX ABATTUS

Agneaux No 1.....21c

" No 2.....19½c

" No 3.....18c

" No 4.....14c

Marché ferme.

Moutons No 1.....15½c

" No 2.....14c

" No 3.....12c

" No 4.....9½c

Marché à la baisse.

PEAUX

Peaux de vaches:—

Pesant moins de 50 lbs.....17½c

" de 50 à 65 lbs.....17c

" de 65 lbs et plus.....16c

Peaux de moutons.....\$1.75 à \$2.25 chacune

Peaux de veaux de champs.....19c la livre

Peaux de chevaux \$6.00 à \$7.25 chacune, suivant la grandeur.

Le marché semble se maintenir assez ferme.

ANIMAUX VIVANTS

vendus par chars complets seulement.

BOUVILLONS (steers)

Choix.....12c

No 1.....10½c

No 2.....9½c

No 3.....7c

No 4.....6c

TAURES

No 1.....9c

No 2.....8c

No 3.....7½c

No 4.....6½c

Bœuf d'un an et demi ou tauraille:.....6c

TAUREAUX

No 1.....8½c

No 2.....7c

No 3.....6½c

Marché ferme.

De ce temps-ci, il est préférable d'adresser les animaux vivants à "Coopérative des Fromagers, Montreal Stock Yards, Pointe St-Charles, Montréal.

VACHES

No 1.....9½c

No 2.....8c

No 3.....7c

No 4.....6½c

No 5 (très maigre).....5½c

AGNEAUX

No 1.....14½c

No 2.....14c

No 3.....13½c

MOUTONS

No 1.....8½c

No 2.....8c

No 3.....7½c

VEAUX

Veaux de champs.....5½c



EDITORIAL

La Baisse du Marché des Viandes

Ce n'est pas apprendre une nouvelle aux lecteurs du "Bulletin" que de dire que le marché aux animaux de boucherie, bœuf, porcs, moutons, etc., est mauvais. Un grand nombre en ont fait malheureusement par eux-mêmes l'expérience. Mais ce qui ne doit pas laisser de les étonner, c'est que tous les experts en la matière aient été unanimes, lors de la cessation des hostilités, alors qu'il se manifestait un sentiment de malaise, d'affirmer leur confiance en un avenir brillant pour le commerce des bestiaux. Ils se sont donc trompés... en apparence du moins.

En apparence en effet, car personne n'aurait été assez téméraire pour affirmer qu'il ne se produirait pas de réaction. Il faut que l'on se ressente, dans ce commerce comme partout ailleurs, de la période de transition.

Il faut bien se rendre compte en effet que, depuis la cessation des hostilités, dans notre pays seulement, des centaines de mille hommes, travaillant à des salaires très élevés à des industries de guerre ont été congédiés et qu'il en reste encore un grand nombre sans emploi : C'était réduire d'autant la capacité d'achat ; or le consommateur est le facteur important dans le maintien des prix du marché, qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande. D'autre part il arrive chaque jour, au Canada et aux Etats-Unis, des transports chargés de soldats de retour d'Europe : C'est réduire d'autant la demande de l'autre côté de l'Océan. Par contre des contrées comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sur lesquelles on ne pouvait compter en temps de guerre à cause de leur éloignement, peuvent maintenant contribuer pour leur part au ravitaillement de l'Europe. Voilà autant de facteurs à qui l'on peut attribuer ces perturbations dont nous ne sommes pas sans ressentir les contrecoups.

Tant que les choses n'auront pas repris leur cours normal, il faudra s'attendre à des changements de prix aussi prononcés qu'inattendus. C'est ainsi que la semaine dernière nous apprenions l'un de ces matins, sans que rien n'eut pu faire pressentir pareille nouvelle, que l'Angleterre venait de résilier tous ses achats de bœuf au Canada. C'est un produit que depuis le début de la guerre, nous lui fournissions pourtant à raison de plusieurs millions de livres par semaine. La conséquence fut que toutes les maisons de commerce restèrent avec des approvisionnements considérables destinés à l'exportation. Aussi cette nouvelle était-elle à peine connue que le prix du porc baissait de plusieurs centimes par livre, et même aux prix de la baisse, il était encore presque impossible de faire des ventes.

Il faut bien se conformer aux circonstances et ce ne sera pas un moyen d'améliorer la situation que de persister à offrir des porcs sur le marché, et vouloir à tout prix que le commerce absorbe toute la quantité offerte en quelques jours. Une semblable démarche ne pourra avoir d'autre effet que d'accentuer la baisse et de forcer les éleveurs à accepter des prix inférieurs. Il vaut donc mieux prendre patience, car probablement la situation actuelle ne tient-elle qu'à une question de finance entre gouvernements que ceux-ci sont intéressés à régler au plus tôt. Car sur les besoins pressants des populations européennes, il ne saurait y avoir de doute et l'on pourra certainement absorber toute la quantité de viande que nous pouvons fournir.

La baisse des prix déterminera peut-être certains cultivateurs à diminuer leurs troupeaux d'animaux de boucherie. Ce serait, à notre avis, une erreur. En effet, il ne faut pas oublier que, si les prix de vente baissent, il devra y avoir une baisse correspondante dans le prix des engrais alimentaires et de la main-d'œuvre. Cette baisse est déjà assez prononcée du reste. Les prix de guerre ne peuvent subsister, mais les choses s'arrangeront certainement pour que il y ait moyen de tirer un bénéfice raisonnable de l'élevage des animaux de boucherie. Et il semble que le meilleur moyen de hâter le rétablissement de l'état normal des choses, c'est de travailler activement au développement de toutes les industries agricoles.

AUGUSTE TRUDEL.



Pour l'avancement de l'industrie fromagère, la compétence du fabricant est d'importance primordiale

Notre industrie fromagère a fait surtout ces dernières années un progrès que personne ne conteste : il est également admis que nous devons ce progrès à l'organisation de notre système d'inspection et aux lois qui ont été passées pour réglementer cette industrie.

Il y a une autre chose qui est également vrai et dont il est, il me semble, grand temps de se préoccuper : c'est, qu'avec toute notre organisation nous devrions faire encore mieux que nous faisons. Oui nous devrions obtenir encore de meilleurs résultats : mais pour les obtenir il faut d'abord de meilleures fabriques, des fabriques assez importantes pour pouvoir payer un salaire convenable à un fabricant d'expérience, sans quoi nous ne pouvons espérer arriver à faire une comparaison avantageuse avec les autres provinces ou les autres pays qui produisent la même variété de fromage, et qui sont à ce point de vue mieux favorisés.

Les provinces de l'Ouest doivent surtout à l'organisation de bonnes fabriques l'essor qu'a pris, ces dernières années, leur industrie laitière. La province d'Ontario qui a pourtant des fabriques bien plus considérables que nous, songe à organiser de grandes compagnies de patrons qui contrôlèrent un grand nombre de fabriques. Les promoteurs de ce mouvement allèguent, entre autres choses, qu'avec leur système actuel le progrès est trop lent, qu'il s'en est fait même très peu en ces dernières années, parce qu'un grand nombre de fabriques emploient des fabricants sans expérience, leurs revenus étant insuffisants pour en engager de meilleurs. Toutes les opinions émisent sur le sujet seraient à citer, mais je ne tiens pour le moment qu'à signaler ce mouvement afin que les intéressés sachent que, si notre voisine croit y trouver son profit et la sauvegarde de la bonne renommée de son fromage d'avoir de meilleures fabriques qui aient des revenus suffisants pour s'engager des fabricants compétents, il va sans dire que nous ne devrions pas hésiter de faire tout notre possible pour aviser aux moyens d'améliorer notre position qui est loin d'être aussi avantageuse que la leur. Je sais par avance que la chose ne peut se faire du jour au lendemain ; je sais aussi que nous n'obtiendrons ces améliorations que lorsque les cultivateurs seront convaincus qu'il y va de leur intérêt ; je me rends parfaitement compte que, pour convaincre, il ne suffit pas d'affirmer, mais qu'il faut établir que nous avons raison d'affirmer : c'est donc ce que je me propose de faire.

Je commencerai par parler de la relation qui existe généralement entre les petites fabriques et la compétence des fabricants.

Nous avons à différentes reprises commenté des relevés de la qualité du fromage fait dans des fabriques recevant plus ou moins de lait, et, chaque fois, le pourcentage moyen de fromage No. 1 était moins élevé dans les petites fabriques que dans celles qui recevaient plus de lait. Le résultat de ces relevés ne m'ont jamais surpris parce que je sais, "comme tous les intéressés devraient le savoir", que, sauf quelques exceptions, l'on engage dans ces fabriques des fabricants bon marché. Ces hommes qui s'engagent au rabais sont, soit de vieux fabricants incompetents, soit de jeunes qui n'ont pas encore donné des preuves de leur compétence. Parmi ces derniers il y a de très bons hommes, mais il y en a également qui sont inférieurs. A tout événement, nous n'avons jamais la certitude en engageant un jeune fabricant qu'il donnera satisfaction. S'il prouve par les résultats qu'il est compétent il s'engagera probablement dans une fabrique plus importante; il ne faut pas s'en étonner: un homme de valeur exige un salaire rémunérateur, et les petites fabriques n'ont pas les revenus pour payer ce salaire.

Un des premiers pas dans ce sens serait bien de s'assurer de la compétence du fabricant qui offre ses services. Ces renseignements peuvent s'obtenir en s'adressant aux Inspecteurs Généraux, qui se feront un plaisir de donner les informations demandées. Par ce moyen vous contribuez à débarrasser la province d'un certain nombre de fabricants qui peuvent être d'excellents garçons mais qui n'ont pas les aptitudes voulues pour être fabricants ; laissez-moi vous dire que pour 1919 nous avons refusé jusqu'à date des permis de fabriquer le fromage à 49 fabricants, et la liste n'est pas épuisée, puisque nous avons donné avis à quelques centaines d'autres que leur permis ne serait accordé qu'après qu'ils auront suivi un cours à l'Ecole de Laiterie. De ce nombre plusieurs ne répondront pas à notre avis et seront par conséquent privés d'une recommandation. Ce qui veut dire que si ces fabricants incompetents ne trouvaient pas d'emploi, le pourcentage du fromage No. 1 augmenterait, rapportant par conséquent plus de profit aux patrons et plus de satisfaction à ceux qui sont chargés de voir à l'amélioration de la fabrication.

Notre prochain article parlera des fabriques.

E. BOURBEAU,
Inspecteur général des fromageries.



Une visite aux poulaillers de la ferme expérimentale centrale à Ottawa

Les 7 et 8 janvier dernier, j'avais le plaisir de visiter en compagnie de M. F. C. Elford, aviculteur du Dominion, les différents bâtiments qui renferment les volailles d'utilité et les volailles dites d'expérience de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Je sais que la plupart de nos lecteurs connaissent le rôle que joue pour nos cultivateurs canadiens, la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, et ses stations expérimentales annexées, mais savez-vous que l'on rencontre encore des gens pour nous dire : "Oh! à la Ferme Expérimentale, ce n'est pas de valeur de faire les choses comme il faut, c'est le gouvernement qui paie! " En effet, c'est le gouvernement qui paie; aussi ces fermes, ou stations expérimentales ne sont pas organisées et administrées dans le but d'enrichir l'Etat de ses propres revenus, mais bien dans le but d'enrichir scientifiquement le pays en faisant connaître aux intéressés de chaque division les résultats obtenus par les expériences sérieuses qui y sont poursuivies.

Le moyen de communiquer au public le fruit de ces expériences, est la diffusion de brochures ou bulletins traitant d'une manière détaillée, chaque sujet agricole en particulier; pour se renseigner nous-mêmes, il nous faut au moins faire notre petite part en demandant au Service des Publications, Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, de nous adresser ces précieux documents, et ensuite les lire attentivement plutôt pour s'efforcer de calquer nos méthodes d'opération agricoles, sur celles qui ont conduit le plus sûrement au succès, que pour y puiser matière à critique.

A mes amis, lecteurs du "Bulletin" je demande, si nous, "Canadiens Français" nous ne sommes pas un peu réfractaires à la lecture de ces brochures agricoles, à la mise en pratique de ces expériences faites par des hommes compétents dans chacune de ces spécialités. Aussi

ne trouverait-on pas avantageux de se payer (j'oserais dire tous les ans) un voyage de quelques jours à la ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa?..

L'impression de ma première visite aux poulaillers de la Ferme Expérimentale centrale me porte à croire que les visiteurs de langue française y sont peu nombreux, ou s'ils sont nombreux, ils sont assez indifférents, puisque toutes les indications attachées à chaque construction, sont écrites en anglais seulement. Pourquoi ne pas avoir ces écriteaux en langue française et en langue anglaise?... Est-ce dû à l'indifférence de nos compatriotes qui n'en font pas la remarque aux autorités, ou encore est-ce dû à la négligence de celles-ci, si l'on ne se sert pas au Service de l'Aviculture d'Ottawa de la langue française pour désigner à nos compatriotes les résultats obtenus par les expériences faites avec les deniers de la minorité Canadienne française du Dominion, aussi bien qu'avec ceux de la majorité anglaise?..

Je ne puis m'empêcher de poser cette question aujourd'hui et j'ose croire qu'avant longtemps j'en aurai obtenu une réponse pratique et agréable aux nôtres.

En somme je termine cet article en demandant à nos lecteurs du "Bulletin" d'en lire très attentivement à l'avenir la page avicole, parce qu'avec le prochain article l'on commence une série de causeries absolument pratiques, adaptées au besoin de la saison, et appuyées par des expériences sérieuses et officielles faites par notre service d'Aviculture fédéral. Ce dernier ne souhaite rien de mieux que de les communiquer au public afin qu'il en fasse son plus grand profit pour l'avancement de l'aviculture dans le Canada, et d'une manière spéciale dans notre province de Québec.

En étudiant aussi ensemble nos meilleures méthodes de mettre sur le marché nos produits de basse-cour, je crois que nous pourrions facilement nous convaincre que la vraie méthode de vente, est celle déjà adoptée par les provinces de l'Ouest, d'Ontario et de l'Île du Prince-Edouard; je veux dire la coopération, et je ne crois que personne tente de critiquer l'efficacité du système de vente de la Société Coopérative des Fromagers de Québec.

RAOUL DUMAINE, I.A.



Causerie Agricole

Théorie et Pratique

Il s'est versé bien de l'encre afin de pouvoir amener une entente entre deux personnes qui, apparemment du moins, se livrent une guerre sans fin. Je dis apparemment, car il ne devrait pas y avoir incompatibilité entre Mlle Théorie et Mlle Pratique. Elles sont deux amies, deux sœurs, deux inséparables, je devrais dire : elles ne forment qu'une.

L'on entend dire, à tout propos—et tant que le monde existera il en sera probablement ainsi—: "Oh ! oui... c'est bien beau en théorie... mais en pratique, allez-y voir. En théorie ça l'air bien clair, bien net, bien concluant, bien pratique quoi... mais en pratique, c'est tout autre chose."

Il suffit d'énoncer une méthode nouvelle, un mode d'exploitation récent, ou une méthode moderne d'alimentation rationnelle pour qu'on vous casse les oreilles avec des lieux communs de ce genre. Remarquez que la plupart du temps ce sont des gens très peu progressifs qui sont les plus ardents à vous contredire. Un simple essai n'a pas encore ébranlé, chez eux, leur ferme conviction de s'en tenir à l'ancêtre manière d'agir, à la bonne vieille routine, comme ils disent.

Nous admettons qu'il y a une distance énorme entre une théorie et son application. Mais conclure de là qu'il faille condamner toutes les théories, c'est autre chose. Très souvent ce n'est pas la théorie qu'il faudrait condamner mais bien celui qui l'applique. Il y a de la marge entre la conception d'une méthode de culture et sa mise à exécution, pour le jugement, l'observation, le bon sens, les connaissances personnelles et l'entraînement du praticien. C'est précisément dans cette marge que nous trouvons la clef du succès ou de l'insuccès d'une entreprise.

En d'autres termes, c'est dans la manière de comprendre, de raisonner, d'interpréter et d'adapter des connaissances théoriques à une exploitation quelconque que nous reconnaitrons l'homme véritablement pratique. Il saura faire la part des circonstances principales et secondaires, il saura se plier aux exigences du sol, aux besoins du marché, aux conditions climatiques particulières à l'endroit qu'il habite, afin de tirer le maximum de profits de sa situation. Tout en modifiant matériellement les données théoriques recueillies sur les lèvres d'un expert ou dans les pages d'un livre, il gardera l'essence, l'idée directrice, les grands principes de la théorie.

C'est précisément dans la digestion, l'assimilation intellectuelle de directions abstraites que plusieurs cultivateurs, qui, par ailleurs, peuvent avoir leur valeur, font faillite.

L'on ne base pas assez sa manière d'agir sur des convictions profondes et bien établies. L'on se contente d'appliquer quelques données prises au hasard, ici et là, sans trop raisonner. Puis l'on vous riposte avec tout le sang froid possible : "Cette théorie c'est de la blague ! Je l'ai essayée et je n'ai jamais réussi."—Vraiment ? Vous avez fait telle... telle... telle chose?... "Oui".—Vous avez pris telle... telle... telle précaution ?—"Oui, celle-ci mais pas celle-là, ce n'est pas nécessaire". Justement ! Vous avez oublié l'essentiel.

Je m'efforçais un jour de faire saisir à un bon cultivateur les avantages de façons culturales répétées. "Oh ! me dit-il, on voit bien que vous n'avez jamais cultivé. Prenez le blé, par exemple ; ça a de toutes petites racines qui ne s'enfoncent presque pas dans le sol. Vous n'avez qu'à remuer un peu la terre de dessus et cela suffit." Mais la luzerne, lui dis-je, vous avouerez au moins que cette plante-là a des racines un peu plus longues et qu'elle bénéficierait d'un travail énergique et plus profond du sol.—"La luzerne ? Je ne connais pas cela. Mais prenez par exemple l'alfalfa... Ce n'est pas les labours profonds qui la feraient arriver. Je l'ai essayé et je n'ai jamais réussi."

Les connaissances agricoles de notre homme ne le mettaient pas en mesure de s'apercevoir que luzerne et alfalfa n'étaient qu'une seule et même plante ; que cette plante exige un sol bien drainé, riche en chaux, élevé, plutôt léger, qu'un terrain bas, argileux, pleureux, où il avait voulu expérimenter la valeur agricole de cette plante fourragère appelée à rendre de si grands services en agriculture.

Utilisons les recherches faites par des expérimentateurs émérites, appliquons leurs théories mais telles qu'elles doivent l'être et non à la diable. Gardons-nous, surtout si nous ne sommes pas absolument sûrs de la réussite, d'en essayer sur une trop grande étendue de terrain à la fois.

Ce sera plus prudent, plus logique et plus payant.

FERDINAND LAROSE.



Quelques ruses de maquignon

Un petit incident survenu dans un village à la suite qu'une transaction aussi lesté que presté, bâclée par un mâdré maquignon avec un crédule acheteur nous remet en mémoire certaines ruses auxquelles recourent parfois maints vendeurs de chevaux.

Amusons-nous à en signaler quelques unes des plus... pittoresques.

1. La **toilette**, qui est faite pour donner au cheval plus d'élégance.

2. La **disposition des écuries**, afin de le grandir.

3. L'**introduction de gingembre** dans le rectum, pour mieux lui faire porter la queue.

4. L'**attache à deux langues** du cheval qui mord ses voisins.

5. Le **collier dissimulé sous le licol**, pour l'empêcher de tiquer.

6. La **présentation à proximité d'un mur** et sur un plan incliné, les pieds de devant reposant sur la partie la plus élevée, de manière à faire ressortir la taille, l'avant-main et la rectitude du dessus de l'animal.

7. L'**exercice à l'avance**, lorsque l'animal a les épaules froides, ou, sur un terrain meuble, quand il boite légèrement.

8. L'**injection de cocaïne pour dissimuler une boiterie**. La cocaïne atténuant ou faisant disparaître la souffrance, on ne s'aperçoit pas de la boiterie.

9. Le **départ au galop**, si le cheval feint.

10. La **marche à travers**, lorsqu'il a des aplombs défectueux, afin que l'examineur ne puisse le voir qu'incomplètement de face ou par derrière.

11. L'**opération de la queue à l'anglaise** pour donner à la queue un port élégant, spécialement à presque tous les chevaux de sang.

12. La **fausse queue appliquée au cheval** queue de rat.

13. La **teinte donnée aux poils blancs** des tempes et des sourcils des vieux chevaux et quelquefois à la robe, en totalité ou en partie, pour travestir un cheval connu pour ses tares ou ses vices.

14. L'**application d'enduit poisseux et mielleux** avec poils disséminés artistement sur les cicatrices des genoux des chevaux couronnés.

15. Le **mastic sur les seimes**, pour les dissimuler.

16. Les **fers à éponges épaisses**, afin de grandir le cheval, ou très couverts, s'il faut masquer une fourmilière.

17. L'**arrangement des dents et le sciage**, avec ou sans contre-marque, pour rajeunir le cheval.

18. Le **dressage pour la montre**, dans lequel la redoutable chambrière le rend craintif et l'invite à chaque instant à porter la tête haute, à rectifier ses aplombs, à paraître tout feu et flamme au sortir de l'écurie et, enfin, à se présenter convenablement.

19. La **gymnastique sur place** de l'homme, quand le cheval trotte médiocrement.

20. Les **plaies ou excoriations de la peau** faite sur les membres ou les capelets, pour simuler une contusion récente, quand le cheval est atteint d'une boiterie ou d'un capelet chroniques.

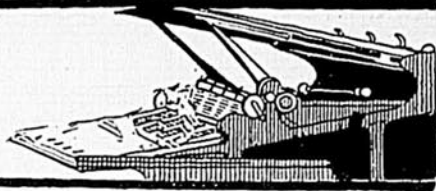
Il y en a, il doit y en avoir bien d'autres.

Nous ne parlons pas, bien entendu, du discours circonstancié et onctueux qu'un bon maquignon tient en face de l'acheteur. On connaît la belle façon de certains commis de magasin ; ce n'est rien auprès des invitations papelardes des vendeurs de mauvais chevaux, car, la plupart du temps on n'a pas à louer excessivement une bonne marchandise. Elle parle d'elle-même.

ARMAND LETOURNEAU



Revue de Presse



Coupures et Commentaires

Au Conseil d'Agriculture.

A sa dernière séance, le cabinet provincial a nommé M. Eugène Godbout, agriculteur de St-Eloi, membre de ce conseil, en remplacement de feu M. Donat Caron, M.P.P.

L'agriculture dans le comté de St-Jean.

Les membres de la Société d'Agriculture du comté de St-Jean, ont fait la nomination des directeurs comme suit : pour la cité de St-Jean, M. le notaire A. N. Déland ; pour la paroisse de St-Jean, M. Emile Dextrateur ; pour Lacadie, M. Lévi Toupin ; pour St-Blaise, M. Marcellin Robert, M.P.P. ; pour St-Luc, M. Emile Moreau ; pour St-Paul de l'Île aux Noix, M. Wilfrid Bisailon ; pour St-Valentin, M. Ernest Bouchard ; pour Lacolle, village, M. Wilfrid Girard ; pour Lacolle, paroisse, M. Zéphirin Dupuis.

—De la "Patrie" du 18 courant.

Ce délai va-t-il expirer.

Un journal de Québec réclame avec à-propos l'admission en franchise des tracteurs agricoles d'une valeur inférieure à \$1400.00.

On sait que ce délai expire le 7 février prochain.

On devrait, en effet, le prolonger d'au moins un an.

L'usage des tracteurs ne fait que commencer dans notre province.

Il est encore peu répandu dans l'Ontario quoiqu'en disent les fabricants ontariens.

Le ministère de l'Agriculture de Québec s'occupe depuis quelques mois de faciliter l'achat des tracteurs et offre, pour cette fin, des conditions avantageuses aux cultivateurs. Mais pour continuer ce travail, il faudrait prolonger autant que possible le délai pour l'entrée en franchise de ces instruments.

Ottawa n'y perdrait pas grand chose. Et l'agriculture y gagnerait.

On pourrait ajouter, en note finale, que certains fabricants de machines agricoles ont fait des profits scandaleux en 1918.

Ils veulent être aidés.

Dit l'Action Catholique du 21 en communiquant d'Ottawa :—Les propriétaires d'abattoirs ont

eu une entrevue, hier, avec Sir Thomas White, premier ministre intérimaire et ministre des Finances, pour discuter la situation qui leur est faite par l'annulation des commandes du gouvernement anglais. Les abattoirs ont des stocks considérables de bacon et autres viandes, et on croit qu'il y aura une baisse dans les prix.

10,000 livres d'oléomargarine par jour !

Du "Soleil", de Québec, 24 janvier, cette nouvelle que nous voudrions être connue de tous les fabricants de beurre :

Le comité des finances présidé par l'échevin Jos. Collier a reçu, hier soir, au cours d'une séance régulière, une demande d'exemption de taxes, pour dix ans, de la part de M. Eugène Leclerc, représentant "The Canadian Oleomargarine Co., Ltd.," dont il est un des promoteurs.

Cette compagnie est nouvellement formée : elle exploitera son industrie, coin des rues Franklin et Boulevard Langelier, où elle a acquis une propriété au coût de \$8,000.

Elle se propose pour commencer, d'employer une vingtaine d'employés pour augmenter graduellement jusqu'à 40 ou 50 personnes et de produire 10,000 livres d'oléomargarine par jour. La somme de \$16,000 a été dépensée jusqu'à présent pour l'installation de l'outillage.

Le capital souscrit et payé de la compagnie est de \$20,000.

Le comité paraît des mieux disposés à l'égard de la compagnie, mais pour suivre la filière régulière, l'on demandera à la compagnie de produire les plans de cette nouvelle industrie, et on en viendra à une décision ensuite.

Convention des Producteurs de Sucre d'Erable.

La septième convention annuelle des producteurs de sucre d'érable sera tenue cette année à Joliette, le 18 février prochain, dans la salle du marché, sous les auspices de la Société coopérative des producteurs de sucre et sirop d'érable purs de la province de Québec.

Cette société a été créée en 1913 à Waterloo, par des experts dans cette industrie et compte aujourd'hui au-delà de 800 membres.

Il y a actuellement 35,000 producteurs de sucre dans la province de Québec et sur ce nombre 800 sont enrôlés dans la société.

L'HOMME QUI LIT.



Faut savoir attacher sa charrette..

A plus d'une reprise, la direction du "Bulletin des Agriculteurs", (l'organe par excellence des cultivateurs qui ont jugé par expérience que l'union fait la force) a mis ses lecteurs en garde contre le danger de se rallier à des associations professionnelles qui n'offrent pas toutes les garanties désirables.

Plusieurs journaux d'ailleurs ont fait remarquer la même chose à leur abonnés. Citons à titre curieux : "La Presse", "La Patrie", "Le Devoir", "L'Action Catholique", de Québec, le "Journal d'Agriculture", etc.

Evidemment, c'est signe que l'idée a une grande importance.

Pour quelqu'un qui observe un peu de près les choses agricoles il est facile de noter plusieurs symptômes d'un besoin d'union, d'un sentiment de mutualité au sein des classes rurales.

Ce sentiment s'excuse-t-il davantage ?

En d'autres termes, mènera-t-il loin ?

En tout cas, il existe.

C'est justement pour le renforcer, le stimuler et l'éclairer que, de partout sans distinction de parti, partent à l'adresse des cultivateurs de précieux encouragements à persister dans cette voie. On applaudit à cette initiative régénératrice. On signale les bienfaits qui peuvent en résulter. Mais on a raison de mettre les intéressés en garde contre les dangers qu'il y a à se rallier à des associations qui sont mort-nées, conçues dans un but politique pour faire mousser un homme ou une entreprise privée.

Sous une forme plus concrète, on pourrait dire qu'on leur conseille de n'attacher leur charrette qu'à des causes solides et saines.

Nous disions tout à l'heure que des hommes et des journaux de tous les partis ont prévenu le public. Nous recueillons aujourd'hui l'opinion d'un homme dont l'opinion n'est pas suspecte, certes et qui a toujours pris fait et cause pour les agriculteurs lui-même étant, sauf erreur, un peu agriculteur.

Nous voulons parler du Chef de l'Opposition provinciale.

Invité le 5 janvier, à St-Benoit, à donner son opinion sur ce sujet, monsieur Sauvé, déclara, d'après la "Presse" du 8 janvier, que l'union faisant toujours la force, il ne peut y avoir de mal dans le projet d'une association de cultivateurs. Mais il désire que cette union soit réelle et non une cause de division, et qu'elle soit conduite et administrée par des cultivateurs compétents, sans subir l'influence du fanatisme politique ou de quelques aventuriers. Les cercles agricoles ont été fondés pour être des chambres d'agriculture où devaient se discuter et se résoudre les problèmes agricoles. Un manque d'initiative en a fait généralement rater le but. S'associer et s'unir dans le but de trouver les moyens de rendre l'agriculture plus rémunératrice et plus facile, voilà, certes, un but louable et qui mérite d'être poursuivi avec énergie par les cultivateurs les plus capables. Dans tous les pays, les cultivateurs entrent dans la voie corporative. Il se forme entre l'individu et l'Etat, des associations où se débattent des intérêts économiques, des questions relatives à la vente ou à l'achat des produits. Un économiste a écrit avec raison : Toute corporation agricole doit avoir pour objet :

"L'amélioration des conditions morales et matérielles des agriculteurs par l'entretien de l'esprit de mutualité, par l'instruction et par la protection, le développement du sentiment de la conscience professionnelle, la représentation des intérêts corporatifs et la défense des intérêts économiques.

"Ces associations, dans la défense de leurs intérêts, doivent éviter la lutte des préjugés contre les autres classes. Ce n'est pas par haine pour les autres classes qu'elles sont fondées, mais plutôt pour être utiles à leur pays et pour retirer de l'agriculture le plus grand bénéfice possible. Certes, elles devront s'organiser pour empêcher tout empiètement réel, mais non fictif."

ARMAND LETOURNEAU.



Les Potins Agricoles



Rumeurs Journalistiques

Nous assistons aujourd'hui à une recrudescence d'activité en matière de journalisme agricole.

Il se fait du travail.

On se propose de faire du travail.

Et tout cela fait que les potins vont leur train.

Il n'y a pas que les dames et les politiciens qui potinent.

C'est le propre des humains de parler. Tous parlent ; la masse parle ;

On en rencontre de temps à autre qui ne parlent pas trop ; il y en a qui font parler les autres et d'autres qui en sont rendus à déparler. Tout cela forme une masse, nullement homogène, qui s'appelle le potin.

Il y a des bons et des mauvais potins. On n'a jamais que nous sachions prouvé que les potins de la campagne sont meilleurs que ceux de la ville, loin de là.

Mais ceux dont nous voulons parler aujourd'hui sont toute bienveillance.

Ils roulent sur le journalisme agricole.

Il est rumeur qu'une revue soit publiée par le personnel et les élèves de l'une de nos écoles d'Agriculture.

Un éditeur québécois publie depuis quelques mois une instructive petite revue avicole.

Le Chef du Service provincial de l'Apiculture publie également une fort jolie petite revue destinée à vulgariser l'apiculture dans notre province.

Il n'y a pas jusqu'au directeur du "Bulletin des Agriculteurs" qui n'ait fait part de ses projets d'avenir à ses lecteurs.

Et puis ce n'est pas tout. Il y a peut-être encore anguille sous roche.

Ces réflexions vous sont venues dernièrement à l'esprit à la lecture d'une statistique sur le nombre et la nature des journaux agricoles en Russie.

Pour l'information de nos lecteurs et pour leur prouver indirectement quelle importance doit avoir pour eux un journal agricole, donnons en style "express" quelques détails sur ce sujet :

Au total, en Russie, les organes de la presse périodique, consacrés exclusivement aux questions agricoles et à l'agronomie sociale ou qui, du moins, s'occupent beaucoup de ces questions, étaient en automne 1914 au nombre de 352.

De ceux-ci, 237 organes, soit plus de 67%, étaient des organes exclusivement agricoles, dont 135 traitant d'agriculture générale et d'agronomie sociale, et 102 consacrés aux différentes branches de l'agriculture. Ensuite, 83 organes ou à peu près 24% du total, étaient consacrés aux questions et aux branches de connaissances étroitement liées à l'agriculture dans l'acception la plus large du mot, comme, par exemple, la médecine vétérinaire, l'économie forestière, la co-opération rurale, la pêche pisciculture, la petite industrie à domicile, etc. Enfin, 32 organes ou 9% du total, étaient des organes d'intérêt général, mais accordant beaucoup de place à l'agriculture et aux questions qui s'y attachent étroitement, tels que les organes de la presse périodique des zemstvos, les organes qui s'occupent de l'étude en général des conditions locales naturelles, agricoles et économiques, etc.

Les 237 organes spécialement agricoles se divisaient comme suit :

135 traitant l'agriculture en général et l'agronomie sociale ;

25 traitant l'expérimentation, la pédologie et la météorologie agricole ;

19 traitant l'élevage des animaux ;

19 traitant l'apiculture ;

17 traitant l'horticulture, la pomologie, la culture maraîchère, l'aviculture, l'œnologie, la botanique appliquée ;

5 traitant la lutte contre les animaux et les insectes nuisibles à l'agriculture ;

2 la mécanique agricole ;

7 traitant les cultures industrielles ;

8 traitant les améliorations agricoles.

BOUQUET SPIRITUEL

Tout bon cultivateur doit recevoir — en Russie comme "par chez nous", un ou deux journaux agricoles. Les recevoir, ce n'est pas tout : il faut les lire. Les lire ce n'est pas tout : il faut mettre en pratique autant que possible ce qu'il y est conseillé.

ARMAND LETOURNEAU.

ECONOMIE RURALE

Tous les Sols...

Les terres fortes

On divise les différents sols, selon leur nature chimique, en quatre espèces : les sols glaiseux, les sables, les terres noires et les calcaires. Et, chacun de ces sols a, à l'état naturel, ses qualités et ses défauts.

Les sols glaiseux, très connus et très appréciés, sont les plus riches et les plus inépuisables. Ils contiennent, dans leur argile, un des éléments de fertilité les plus indispensables aux végétaux et l'un de ceux qui sont le plus difficile à restituer quand ils viennent à manquer. Cet élément si précieux c'est la potasse.

Le cultivateur qui possède une terre argileuse, forte, riche en glaise, possède un trésor.

Cependant cette terre peut fort bien ne pas donner de plus beaux rendements qu'une terre plus légère et plus pauvre en argile. En effet, il existe un défaut général à ces terres, c'est le croutage, la dureté de la couche arable où les jeunes plantes sont étranglées par la pesanteur du sol, par sa compacité et son humidité froide.

Pour que les terres glaiseuses donnent tout leur rendement il faut donc corriger leurs défauts naturels.

Le principal correctif à apporter c'est le travail du sol. Un labour énergique, un défoncement s'il le faut, effectués à l'automne et répétés au printemps de bonne heure ameubliront suffisamment les terres fortes.

Ces façons culturales, accompagnées d'une application de chaux sur le labour d'automne auront raison des glaises les

plus dures et les plus pesantes. Les terres ainsi traitées deviendront assez meubles pour favoriser le plein développement des plantes-racines, betteraves, choux-de-siames, navets et carottes.

Mais, pour la culture des grains, avoine, blé, orge et seigle, de même que pour la formation de bonnes prairies à trèfle, nous savons qu'il faut aussi un sol chaud ou du moins tempéré.

C'est pourquoi, les terres fortes ont plus besoin que d'autres d'être assainies. C'est aussi pour la même raison que le drainage s'impose à ces terres. Le drainage souterrain, en enlevant le surplus d'eau, réchauffe le sol et le sous-sol parce qu'il en aide l'aération.

Une terre forte, bien retournée par la charrue et la herse, ameublie profondément, chaulée si nécessaire et surtout bien assainie par des fossés ou des drains, poussera naturellement toutes les semences qu'on lui confie.

Pour le cultivateur soigneux, ne mettant en terre que des semences pures et nettes, ces travaux ne paraîtront pas inutiles. Il les effectuera avec l'assurance d'une rémunération payante. Car nous savons que la préparation du sol est la raison première des forts rendements.

Ainsi que dit le proverbe : "Tel on fait son lit on se couche", tel est le résultat assuré dans la récolte des semences qu'on a couchées dans un lit bien moelleux et bien réchauffé.

A. DESILETS, B.S.A.

Le Marché des Porcs Vivants

Des renseignements dont il importe de tenir compte

D'une importante maison de salaison, nous recevons la communication suivante :

" Nous sommes informés par le Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, par l'entremise de notre bureau-chef, qu'à l'avenir nous devons faire les diminutions de prix suivantes :

2 cents par livre sur tous les porcs pesant moins de 140 livres, au point de livraison ;

1 cent par livre sur tous les porcs pesant plus de 250 livres ;

3 cents par livre sur toutes les truies ;

5 cents par livre sur tous les vieux porcs.

" Nul doute que ce nouveau règlement ne sera pas sans vous causer quelque ennui durant une semaine ou deux, mais comme toutes les maisons de commerce du pays seront forcées de faire ces réductions, nous avons confiance qu'il ne faudra pas longtemps pour convaincre les cultivateurs de garder leurs porcs.

" Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien donner à cette affaire votre attention immédiate, car nous devons, en cas où vous nous expédieriez des porcs, vous faire les diminutions de prix plus haut mentionnées.

Nous ferons d'abord remarquer aux lecteurs du Bulletin que cette réduction de prix a trait aux porcs expédiés vivants. Quant aux porcs gelés, comme nous l'avons déjà dit et le répétons encore aujourd'hui, le marché est tout à fait inactif et il est préférable à tous points de vue de ne pas expédier. Mais l'on conseille par cette lettre aux cultivateurs, à cause de cette situation particulière de garder même les porcs vivants qui tombent dans l'une des catégories énumérées dans cette lettre. C'est une recommandation dont l'on voudra bien tenir compte, pour s'éviter de subir la baisse de plusieurs sous par livre, indiquée plus haut.

Détachez --- faites signer et envoyez-nous ce coupon.

ACTIONS ! ABONNEMENTS !

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,
63, rue William, Montréal

Je demande par la présente mon admission comme membre de "LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE des FROMAGERS de QUÉBEC" et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société.....action..... de DIX DOLLARS chacune, payables \$2.00 par année par action.

Veuillez en même temps m'inscrire sur la liste des abonnés du "BULLETIN DES AGRICULTEURS". Je vous envoie avec la présente la somme de CINQUANTE CENTINS, prix d'abonnement pour un an à compter de.....

Signature.....

Adresse.....

Date.....

Comité de.....



NOTES



LES ŒUFS

Ce sera bientôt l'époque de l'abondance de la production ; déjà la quantité reçue chaque semaine par la Coopérative des Fromagers augmente sensiblement.

Si on en juge par l'an passé, la vente des œufs en coopération, par l'entremise des sociétés coopératives locales et de la Coopérative des Fromagers a donné entière satisfaction. En effet les sociétés qui faisaient depuis plusieurs années des affaires avec la Société centrale ont augmenté considérablement leurs expéditions et de nouvelles sociétés sont venues se joindre à elles.

Il faut cette année développer ce commerce qui donne de si beaux résultats. C'est le premier que toute société coopérative locale doit ambitionner d'établir dans sa localité. Aussi ces associations sont-elles instamment invitées à s'adresser sans retard à la Coopérative des Fromagers pour obtenir des caisses, des étampes, de la papeterie, et tous les articles nécessaires à l'expédition des œufs : elles seront ainsi prêtes à accommoder leurs sociétaires, aussitôt que la production augmentera assez sensiblement pour permettre l'expédition sur les grands marchés.

VIANDES GELEES

Les doux temps persistants du mois de janvier ont été complètement défavorables à la vente des viandes gelées. Les entrepôts en sont donc encombrés, ceux de la Coopérative des Fromagers aussi bien que les autres. Aussi celle-ci a-t-elle décidé, comme nous l'annoncions la semaine dernière, de ne pas accepter de porc, de bœuf, et autres viandes gelées. Les cultivateurs qui veulent à tout prix disposer de la quantité de viandes gelées qu'ils ont encore en leur possession sont priés de le faire par une autre entremise.

Nous espérons que les conditions changeront sous peu et nous nous ferons un plaisir d'en informer les cultivateurs. Mais d'ici là la Coopérative des Fromagers demande à tous ses sociétaires de ne pas insister pour lui faire des envois.

PETITES ANNONCES

Notre colonne des petites annonces devient de plus en plus populaire, comme nos lecteurs pourront le constater par le nombre d'annonces qu'elle contient. On y remarque le nom d'anciens annonceurs, c'est un signe que la première annonce avait porté profit.

En effet nos lecteurs ne doivent pas oublier que notre journal est le medium de publicité par excellence pour rejoindre la classe agricole, surtout pour toucher la meilleure classe des cultivateurs de la province de Québec. Et le nombre des abonnements augmente chaque jour.

C'est donc le journal par excellence pour offrir des terres à vendre, des animaux de race, des beurreries et fromageries, etc., etc., également pour demander des fabricants de beurre et de fromage, des ouvriers de ferme, etc.

A VENDRE

Tout l'outillage d'un poste d'écumage : bouilloire, engin, séparateur De Laval, bassins à lait, pompes, canistes à peser, chauffeur, crémaillère, etc. Le tout en bon ordre.

H. WESTON PARRY,

2 f., 11-25 janv.

Foster, Qué.

Fabrique de beurre et fromage située à St-Ancet, comté de Huntingdon. Outillage en parfait ordre. A reçu en 1918, 1,500,000 livres de lait. Conditions faciles.

O. E. CAZA,

180 rue Berri, Montréal.

Tel. Est 7128.

BEURRERIE EN BONNE CONDITION

Outillage complet, comprenant deux séparateurs et un pasteurisateur. Reçoit près d'un million de livres de lait par année. A vendre pour cause de mortalité. Conditions faciles.

JOSEPH DUGAS,

St-Jacques, Ruisseau St-Georges,
Comté de Montcalm.

Veaux mâles Ayrshire, porcelets mâles et femelles Yorkshire et Chester blancs, agneaux Oxford Down. Œufs de poules Plymouth Rock barrées et Wyandottes blanches. Canards coureurs "Indiens" et Lapins Géants des Flandres.

JOSEPH LEVESQUE,

St-Germain, comté de Kamouraska.

Tirez Profit du Gras de Beurre

Le gras de beurre est cher, plus cher même qu'il n'a été depuis des années, et il n'est pas une seule fromagerie qui puisse se résigner à en perdre une seule livre.

Le beurre se vend à haut prix, parce que c'est l'aliment le plus nécessaire et le plus précieux qui soit.

C'est pourquoi les séparateurs à petit lait De Laval sont devenus plus indispensables qu'auparavant

À l'époque où les séparateurs à petit lait firent leur première apparition, bien que le beurre ne valait alors que de 23 à 30 cents la livre, les fromageries estimèrent que c'était encore faire un bon placement que de se procurer une de ces machines.

Combien plus, aujourd'hui que le gras de beurre vaut de \$1,000 à \$1500 la tonne.

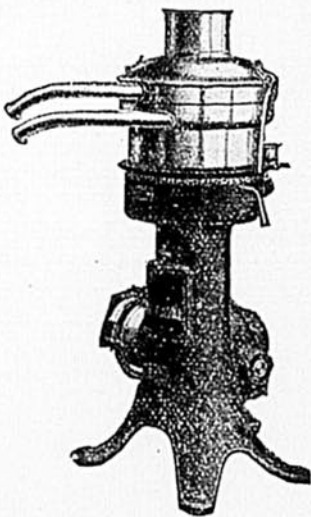
Il n'est pas une seule fabrique qui ait les moyens de supporter les pertes résultant de la négligence à écrémer le petit lait, non plus que de faire ce travail avec une machine de marque inférieure ou démodée.

Plus d'ouvrage, Moins de force motrice

Les nouveaux séparateurs à petit lait De Laval ont une capacité beaucoup plus grande que les anciens. Dans bien des cas, l'une de ces machines fait l'ouvrage de deux ou même trois : il est facile d'établir l'économie que cela représente en force motrice et en combustible.

L'on peut se procurer des machines qui sont mus par courroies, ayant un bras huilé automatiquement, ou encore mus par turbines, ayant un essieu à vapeur et un régulateur à vapeur de précision.

Si vous recevez plus de 2,000 livres de lait par jour, procurez vous notre catalogue complet et obtenez vous même tous les renseignements nécessaires.



THE DE LAVAL COMPANY, Limited

LES PLUS GRANDS FABRICANTS D'APPAREILS DE LAITERIE
AU CANADA.

Seuls manufacturiers au Canada des célèbres écremeuses DE LAVAL et des Silos à fourrages verts IDEAL. Moteurs à essence, barattes et malaxeurs ALPHA. Catalogues envoyés par la poste sur demande.

MONTREAL - PETERBORO - WINNIPEG - VANCOUVER

50,000 succursales et agences dans tout l'univers.

A VENDRE

Nous offrons aux Sociétés Coopératives locales, aux cercles ou coopératives de consommateurs, aux marchands détaillants et même aux particuliers, les produits suivant aux prix indiqués :

BEURRE

Pasteurisé : en pains d'une livre ; boîtes de 50 livres, 54½ cts.

No 1 (Choix) : en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 54 cts.

Le gouvernement vient d'enlever ces jours derniers les restrictions sur le beurre. Nous pouvons par conséquent en fournir aussi bien aux particuliers qu'aux marchands. Nous accepterons donc avec plaisir les commandes des familles.

PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage doux : 29 cents la livre.

Fromage fort : 31 cents la livre.

Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué, soit :

Fromage doux : 29½ cent la livre.

Fromage fort : 31½ cent la livre.

SIROP D'ERABLE

En canistres d'un gallon impérial, par caisses à claires-voies contenant 6 gallons, chacune.

No. 1, \$2.35 ;

No. 2, \$2.25.

En canistres de cinq gallons et barils de 15 et 20 gallons :

No. 1, \$2.15.

Les canistres et barils ne sont pas chargés et ils demeurent la propriété de l'acheteur.

MIEL

Blanc—

En chaudières de 30 lbs. 24c la livre

Brun—

En chaudières de 30 lbs. 21c la livre

FÈVES

Fèves Blanches (cotations valables jusqu'au 1er février seulement).

No 1 par poches de 120 livres, 9c.

No 2 (belle qualité) : par poches de 120 livres, 8c.

No 3 : par poches de 120 livres, 7c.

Des échantillons pour l'une ou l'autre de ces variétés sont fournis sur demande.

ŒUFS

Caisse de 30 doz. "choisis" 56c

Caisses payables à 50 cents chacune.

VIANDES FUMÉES

Jambons, 8 à 14 livres. 36c

Jambons, 14 à 20 livres. 34c

Jambons, 20 livres et plus. 32c

Jambons désossés et fumés, 3 cents de plus par livre.

Bacons à déjeuner, 8 à 12 livres. 41c
(Breakfast Bacon)

Longes désossées et fumées, 8 à 12 livres. 44c
(Windsor Bacon)

Epaules fumées (pique-nique) 30c
(4 à 12 livres)

Jambons désossés et roulés, 4 à 8 livres. 36c
(Cottage rolls)

Lard salé.

En baril de 200 livres. 28c

Gras seulement. 28c

Saindoux pur.

Chaudière de 3 livres. 32c

Chaudières de 5 livres. 32c

Chaudières de 10 livres. 32c

Chaudières de 20 livres. 29½c

En pains d'une livre. 31c

Boîte de 56 livres. 29c

PORC GELE

Pattes longues. 12c

Pattes courtes. 4c

Têtes. 10c

Epaules préparées. 21c

Flancs. 26c

Jambon, 10 à 20 livres. 28c

Graisse en branches. 30c

Rognons. 15c

Longes préparées, 8 à 12 livres. 32c

VEAUX DE CHAMPS

100 à 200 livres. Avec la peau. 13c

Sans la peau. 12½c

NOTE

Les prix ci-dessus donnés sont sujets à changements sans avis, et toute commande pour l'un ou l'autre des produits ci-dessus énumérés est toujours sujette à acceptation à Montréal.

CONDITIONS

Strictement comptant. Le montant d'argent nécessaire doit toujours accompagner la commande.

Frais de livraison et de transport au compte de l'acheteur.

S'adresser à :

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,

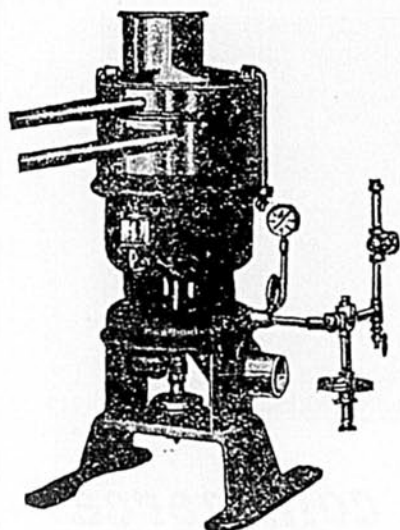
63, rue William Montréal. Tel. Main 6857.

Commission des Vivres du Canada. Licence No 9-10920

A MM. les Beurriers et Fromagers

amis du progrès

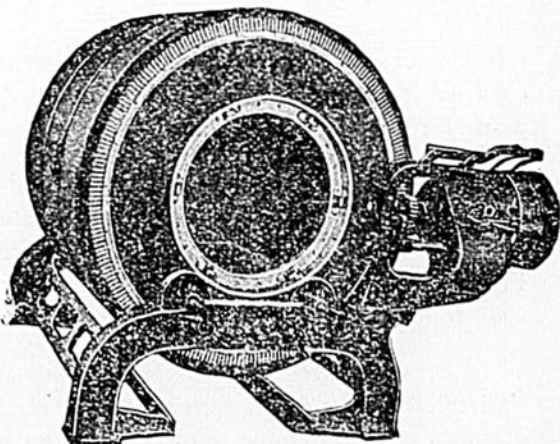
et soucieux de leurs intérêts et des intérêts de leurs patrons,
nous offrons



Un centrifuge **SIMPLEX**, économique, simple, durable, pouvant servir pour le lait entier et le petit lait, moyennant l'échange d'une simple pièce de 25c et qui vous assurera toute la crème de tout votre lait.

Un pasteurisateur **SUCCESS**, qui vous permettra de mettre votre crème dans un état de parfaite conservation en attendant la fabrication du beurre, et de rendre uniforme la crème reçue des petits séparateurs. (Voir illustration dans Bulletins précédents.)

Une baratte **SIMPLEX**, qui vous donnera l'avantage de retirer tout le beurre de toute votre crème avec la facilité de travail qu'assure une machine laissant la fabrication visible.



Aussi toutes autres machines des meilleures marques et les fournitures qui vous donneront entière satisfaction.

**AVEZ-VOUS ESSAYÉ LA PRESURE NADEAU ?
AVEZ-VOUS EU NOS HUILES ?**

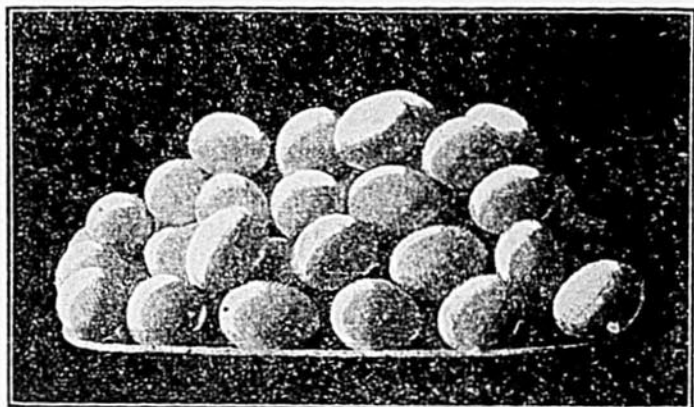
B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal

Main 5570 — Westmount 4120

Demandes de renseignements appréciées

18

“Du producteur au consommateur par la coopération”



C'est dans le commerce des œufs

que les sociétés coopératives de paroisses ont fait leurs débuts et c'est en travaillant au développement de ce commerce qu'elles assureront leurs succès définitifs.

C'est maintenant le temps de s'organiser pour faire des affaires très actives dans cette ligne durant toute l'année qui commence. Les coopératives de paroisses forment avec la Coopérative des Fromagers l'organisme idéal pour donner entière satisfaction sous tous rapports aux intéressés.

Les secrétaires de coopératives de paroisses sont priés de s'adresser à nous dès maintenant pour obtenir des caisses spéciales, étampes en caoutchouc, papeterie, et en même temps recevoir les indications nécessaires pour l'expédition des œufs.

“La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec”

57 - 59 - 61 - 63, rue William, Montréal.